



Commission Exécutive

Mardi 09 juillet 2024

Rapport introductif

Camarades,

C'était il y a très exactement un mois jour pour jour, 9 juin 2024, Macron annonçait la dissolution de l'Assemblée Nationale. Constatant le résultat aux élections européennes du Rassemblement National, le parti de Marine Le Pen, il a fait le choix « *de redonner la parole au peuple* » selon son expression. Et donc, des élections législatives anticipées se sont déroulées au cours du dernier week-end de juin et le premier week-end de juillet.

En Martinique, et plus largement aux Antilles, avec une abstention de 69% au 1^{er} tour et 67.30% lors du 2^{eme} tour, on peut dire qu'une grande majorité des travailleurs se sont désintéressés des élections législatives anticipées de Macron. «*Sé toujou memm bagay la, yo ka fè anpil pwomes. E an fwa yo éli, yo ka blié sa yo té pwomet la. Sanmdi, man péké voté, man ka rété lakay mwen. Mwen pa anvi ped tan mwen.*

Cela traduit le sentiment de désillusion qui habite une partie importante des familles ouvrières, des jeunes sans emploi, des femmes employées à temps partiel, des retraités des carrières agricoles, nos collègues, nos frères, nos sœurs qui sont confrontés aux grandes difficultés quotidiennes ! Et au nom desquelles et avec lesquelles nous devons continuer de mener nos combats de façon collective. Cette abstention massive traduit aussi parmi nous un certain dégoût devant les reculs enregistrés par nos causes ouvrières ces dernières années : retraites, salaires bloqués, cadences de travail augmentées. Elle traduit même un certain découragement par rapport à la nécessité de continuer à entraîner nos collègues et camarades pour résister aux attaques directes ou sournoises du patronat.

Parmi les travailleurs qui ont pris part aux votes, nombreux étaient ceux qui craignaient, à juste titre, la politique de division et de régression sociale portée par le Rassemblement national.

Les trois députés déjà en poste ont fait campagne en se réclamant du Nouveau Front Populaire. Ils ont été largement réélus. Le NFP est une coalition mise en place par les grands partis de Gauche en France à l'issue des résultats des élections européennes pour barrer la route à la montée du Rassemblement national. Certains de ces partis ont pourtant eu l'occasion de faire leur preuve contre le monde du travail. C'est le cas du PS de Hollande avec son CICE ou la loi travail, pour ne citer que lui ! Ils ont surtout contribué à une certaine démoralisation des travailleurs après avoir créé des illusions !

Dans la circonscription de Fort de France, la candidate du PS, Béatrice Bellay a créé la surprise en mettant à l'écart le député sortant PPM, Johnny Hajjar. Pour autant, les deux

Confédération Générale du Travail de la Martinique

Porte 2, Maison des Syndicats, Boulevard du Général de Gaulle, 97200, Fort de France

Tél. : 0596 70 57 17 ; Télécopie : 0596 63 80 10 // Internet : <http://www.cgt-martinique.fr> // mél : cgtm.972@orange.fr

candidats se réclamaient tout deux du NFP et ont affiché peu de divergences politiques. Elle ne sera en mesure de faire ni plus ni moins que ses prédécesseurs.

En France hexagonale, les différentes alliances dites de « l'arc républicain », c'est-à-dire allant des Républicains aux Insoumis et le résultat des urnes ont donné la victoire au NFP. Elles ont permis aussi le sauvetage des Macronistes et alliés, et ont placé le Rassemblement national en 3eme position.

Pour une partie des travailleurs, la victoire du Nouveau Front populaire est un soulagement. Pour d'autres, ce serait même une source d'espoir d'amélioration des conditions de vie et de travail des masses populaires en raison des promesses déroulées durant la campagne !

Mais sauf une explosion sociale venant des travailleurs, ce soulagement risque d'être de courte durée.

Quant aux espoirs, il faut tout simplement savoir que le contexte de crise, de guerres sur fond d'augmentation des rivalités entre capitalistes de menace de crise financière ne change pas au lendemain d'élections ! La crise économique continuant de s'approfondir, il y a toutes les chances que la pression patronale se poursuivra avec des licenciements, des blocages de salaires, la hausse des prix, les difficultés croissantes des petits commerçants, des petits agriculteurs et entrepreneurs. Quelle que soit sa composition, le gouvernement de juillet 2024, y compris avec des ministres issus de la Gauche, se trouvera comme ces prédécesseurs face aux exigences du capital. Quant au soi-disant barrage du RN, il n'en n'est pas un ! Le poids politique de ce parti d'extrême droite n'a jamais été aussi élevé. Il peut encore se renforcer des déçus du Nouveau Front populaire.

Alors camarades ! Si certains dans nos rangs ont ressenti un soulagement à l'issue des résultats de ces élections législatives anticipées, on peut les comprendre ! Mais l'heure n'est pas au relâchement et à l'attente passive de jours meilleurs !

Rien de bon pour nous ne peut sortir de la situation actuelle si les travailleurs ne retrouvent pas le chemin des luttes collectives. S'ils ne retrouvent pas la conscience qu'ils ont la force de s'affronter aux intérêts de la grande bourgeoisie, sans se faire des illusions sur un quelconque sauveur suprême qui n'existe pas.

Bien au contraire, plus que jamais, nous avons à continuer de comprendre la situation, à en discuter avec nos collègues de travail pour ne pas nous bercer d'illusions. Il nous faut travailler à combattre le relâchement et la dispersion de nos forces. A renforcer la conscience que nous, travailleurs des hôpitaux, de l'agriculture, du bâtiment, de la Deal, d'EDF, des secteurs sociaux, occupons une place toujours primordiale dans cette société.

Oui, il nous faut toujours avoir la conviction que le seul changement véritable viendra des luttes collectives et déterminées des travailleurs et surement pas d'un sauveur suprême, ni en France, ni chez nous !

Merci de votre écoute.

Fort-de-France, le 9 juillet 2024

Confédération Générale du Travail de la Martinique

Porte 2, Maison des Syndicats, Boulevard du Général de Gaulle, 97200, Fort de France

Tél. : 0596 70 57 17 ; Télécopie : 0596 63 80 10 // Internet : <http://www.cgt-martinique.fr> // mél : cgtm.972@orange.fr